



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 63 (1965), p. 209-236

Janine Monnet-Saleh

Remarques sur la famille et les successeurs de Ramsès III [avec 4 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert

REMARQUES

SUR

LA FAMILLE ET LES SUCCESEURS

DE RAMSÈS III

PAR

JANINE MONNET

Ramsès III, sa famille et ses successeurs ont fait l'objet de quelques études récentes ⁽¹⁾, signées de noms parmi les plus autorisés en égyptologie. Et, cependant l'ensemble pose toujours de nombreux problèmes, en raison des multiples solutions — souvent contradictoires — qui ont été proposées.

L'examen systématique et objectif des documents suggère toutefois un certain nombre de remarques, et permet aussi d'éliminer certaines hypothèses, brillantes certes, mais trop faiblement étayées.

Le premier point sur lequel il convient d'examiner soigneusement ce que les documents nous enseignent est celui de l'identification de la reine Isis, détentrice de la tombe N° 51 de la Vallée des Reines. Ensuite se pose la question de savoir combien de dames Habadilat ont fait partie de la famille royale, et quelle était leur position sociale respective. En troisième lieu, il est nécessaire de faire le point sur ce que l'on sait des père et mère de Ramsès IV, et enfin de ceux de Ramsès VI. Ces différents fragments du grand puzzle de la famille de Ramsès III bien identifiés, il restera à reconstituer le tableau d'ensemble et à tenter de résoudre les énigmes de la liste des princes de Médinet Habou.

⁽¹⁾ K.C. SEELE : « Some Remarks on the family of Ramsès III » *Ägyptologische Studien, Hermann Grapow zum 70. Geburtstag gewidmet*, Berlin (1955), p. 296-314. J. ČERNÝ : Queen Eset of the Twentieth Dynasty and her Mother ;

JEA, 44 (1958), p. 31-37. CH. F. NIMS, *Bibliotheca Orientalis*, XIV, p. 136-139. K.C. SEELE : Ramsès VI and the Medinet Habu procession of the princes, *JNES* 19 (1960) p. 184-204.

I. — L'IDENTIFICATION DE LA REINE ISIS DE LA TOMBE N° 51 DE LA VALLÉE DES REINES.

Aux mois d'avril et de novembre 1963, j'ai eu l'occasion de séjourner dans la région thébaine ⁽¹⁾, où j'ai visité plusieurs fois la tombe N° 51 de la Vallée des Reines, et copié les quelques rares lignes de texte qui subsistent encore sur les murs. J'ai confronté mes copies et les publications anciennes qui mentionnent cette tombe et ses inscriptions ⁽²⁾ : copies et publications s'accordent (pl. XXIV, A-D et XXV, A).

Quelques constatations s'imposent à la lecture objective des textes de cette tombe :

1. Les titres portés par Isis indiquent que cette reine :  *nbt t'wy*  *hmt t'wy* « Dame du Double-Pays, Régente du Double-Pays » eut des descendants qui portèrent la couronne : elle est qualifiée de  *mwt nswt* (deux fois) et de  *mwt nswt wrt* (deux fois), « Mère royale » et « Grand' Mère royale » (?). Il est à remarquer qu'aucune mention du classique *hmt nswt wrt* ne figure dans ce qui a subsisté des textes de la tombe.

2. La filiation de la reine nous est conservée à quatre endroits différents, et, chaque fois, si le nom de la reine Isis figure toujours dans un cartouche, le nom de sa mère *n'est jamais entouré d'un cartouche*, mais, bien au contraire, déterminé par le personnage assis sur un siège cubique : , hiéroglyphe habituellement employé pour déterminer les noms de particuliers d'un niveau social élevé, mais n'ayant jamais été associés au trône d'Égypte. Cette dame était donc une roturière au moment où sa fille mourut. Le fait de pouvoir inscrire son nom dans un cartouche, autrement dit d'être reine, était quelque chose de trop important pour que l'on puisse supposer que l'on ait oublié ce cartouche à quatre reprises, et dans un monument aussi soigné que l'était cette tombe ! Si l'on veut s'en tenir au texte, force est donc de constater que la reine Isis est fille de roturière et qu'en aucun cas, on ne peut qualifier sa mère de « Reine » ⁽³⁾ (pl. XXIV, A-C).

⁽¹⁾ Je dois remercier à ce propos le D^r Anwar Choukry, Directeur Général du Service des Antiquités de l'Égypte, ainsi que le D^r Sobhy Bakry, Inspecteur en Chef de Haute Égypte et l'Inspecteur Ramadan, pour toutes les facilités et l'aide qu'ils m'ont apportées à cette occasion.

⁽²⁾ Cf. PM, TB, 41, qui renvoie notamment à CHAMPOLLION, *Notices descriptives*, I, 389-391 ; L, D, III, 224 a.

⁽³⁾ Ce que ne manque pas de faire K.C. SEELE, par exemple : JNES XIX (1960), p. 196, dernier §.

3. Le seule chose sûre, au sujet de cette reine Isis, est l'identité du pharaon qui lui donna sa tombe : les deux lignes verticales d'inscriptions qui figurent sur les jambages de la porte donnant accès à la chambre sépulcrale portent le texte de la dédicace de la tombe ; elles sont rigoureusement identiques, au moins ce qu'il en reste, de nombreuses lacunes ayant endommagé l'une et l'autre ⁽¹⁾ :

« Donné, par faveur, de [par le roi] Neb-Maât-[Rê]-mery-[Amon, le fils de Rê, Maître des apparitions] Ramsès-Imen-[her-Khepeshef] le-dieu-souverain-de-On, à la Dame du Double-Pays... » (pl. XXIV, D).

Or, si l'on compare cette formule avec celles, toutes voisines, inscrites sur les jambages des portes des princes, fils de Ramsès III, enterrés dans les tombes N^{os} 42, 43, 44, 53 et 55 de la Vallée des Reines, on s'aperçoit que le roi n'omet jamais de mentionner à quel titre de parenté il a accordé la tombe en question. Par exemple, dans la tombe du prince Setekh-her-khepeshef (N^o 43) ⁽²⁾, on peut lire : « Donné par faveur de par le roi, Seigneur du Double-Pays, Ouser-Maât-Rê-Mery-Amon, le fils de Rê, Maître des Apparitions, Ramsès-souverain-de-On, à son fils qu'il aime... ».

La comparaison des deux formules montre bien que Ramsès VI a accordé la faveur d'une tombe à Isis parce que celle-ci était une souveraine, et non parce qu'elle avait avec lui un lien de parenté qui reste à déterminer ; si cette parenté a existé elle ne devait pas être suffisamment proche pour que le roi n'ait eu que ce motif pour ordonner la coûteuse entreprise d'établir la tombe individuelle de cette reine Isis. Celle-ci est probablement morte pendant le règne de Ramsès VI, et le roi régnant fit faire la tombe de cette Dame du Double-Pays, qu'il vénérât sans doute, mais qui n'était pas sa mère, car il ne lui donne pas ce titre.

Pour nous résumer, l'Isis enterrée dans la tombe 51 était donc :

- une reine d'Égypte, mère, et peut-être grand' mère de pharaons.
- fille d'une roturière étrangère appelée Habadilat.
- cette reine Isis mourut sous le règne de Ramsès VI, qui fit faire sa tombe.



Fig. 1.

⁽¹⁾ Pl. XXIV, D et CHAMPOLLION, *Not. descript.* I, 390. L D III, 224 et *Text*, III, 234.

⁽²⁾ Cf. PM, TB, I, Part 2, Oxford 1964, p. 753-754.

A quoi on peut encore ajouter :

- la reine Isis n'était pas la mère de Ramsès VI.
- lorsque Ramsès VI régnait, la reine Isis avait déjà vu monter sur le trône son fils, et probablement son petit-fils, car elle était une « Mère royale » et une « Grand' mère royale » (?).

Ces quelques remarques sont les seuls éléments qui peuvent mettre sur la voie de l'identification de l'époux de cette reine Isis.

Si les prédécesseurs de Ramsès VI furent les petit-fils et fils de la reine Isis, il est clair qu'il s'agit de Ramsès V et Ramsès IV, et, dans ce cas, l'époux de la reine Isis appartenait à la génération qui précéda Ramsès IV, c'est-à-dire celle de Ramsès III.

Ce raisonnement, conduit à partir des faits indiqués par les textes de la tombe N° 51, ramène donc à la conclusion même de J. Černý ⁽¹⁾ : Isis, fille de Ḥabaḏilat est bien l'« Isis-Ta-Ḥabaḏilat », l'unique Grande Epouse Royale de Ramsès III, mentionnée sur la statue du roi dressée devant le temple de l'enceinte de Mout, à Karnak.

Y aurait-il quelque argument supplémentaire à ceux-ci ? Il en est un d'ordre archéologique, qui n'a jamais été pris en considération dans les précédentes discussions : il s'agit des couronnes portées par la reine Isis sur les murs de sa tombe, et dont la forme très particulière semble être le reflet d'une mode typique.

Rosellini ⁽²⁾, qui visita la tombe N° 51, au cours de son voyage en compagnie de Champollion, a reproduit l'une des effigies de la reine Isis, notant toutes les couleurs qui faisaient chatoyer sa parure : long manteau plissé transparent, serré à la taille par une ceinture plissée et rayée de bleu et de rouge, des sandales de peau blanche, pointues et courbées, des bijoux divers : gorgerin rouge, uni, série de bracelets rouges ou bleus, boucles d'oreilles faites d'un uræus dressé, et enfin la coiffure si particulière : un cache-perruque — ou une perruque ? — long, laissant voir l'épaule entre les mèches réparties en deux groupes, de couleur bleue, recouvert sur le sommet du crâne par la dépouille d'un vautour, peinte en ocre rouge, et où les détails des plumes et de la patte qui tient enserré un signe $\alpha \text{ šn}$, sont très distinctement indiqués. La tête dressée du vautour est partiellement cachée par la gorge gonflée de l'uræus frontal. La partie la plus originale de cette coiffure est,

⁽¹⁾ JEA, 44 (1958), 31.

Nubia, t. I, *Monumenti Storici*, Pise, 1832, pl. XIX (19).

⁽²⁾ ROSELLINI, *I Monumenti dell'Egitto et della*

elle aussi, reproduite en rouge : au-dessous de la dépouille du vautour est posé un mortier grossièrement cylindrique dont la partie supérieure, plus large, est horizontale : cinq hautes tiges florales émergent du mortier, et leur extrémité supérieure se termine en une boule assez grosse, qui n'est plus tout à fait une fleur, mais pas encore un fruit ⁽¹⁾. Enfin de cette coiffure précieuse descendent deux longs rubans, rouges aussi, qui palpitent derrière les épaules de la reine, et descendent jusqu'à ses mollets. L'équivalent de cette couronne fleurie se trouve dans un endroit célèbre et parfaitement bien daté : sur les murs intérieurs de la « Porte fortifiée » du temple funéraire de Ramsès III, à Medinet Habou ⁽²⁾.

Là, les charmantes jeunes femmes nues, occupées au service de leur époux Ramsès III, portent des couronnes composées d'un mortier légèrement évasé, d'où sortent les tiges des fleurs rondes qui constituent l'ornement de cette coiffure ⁽³⁾. Bien que les détails colorés aient disparu, bien qu'elles soient réparties en deux étages, et qu'un ruban entoure et maintienne les tiges à mi-hauteur, ces « fleurs en boules » sont tout à fait comparables à celles des couronnes de la reine Isis : tiges lisses et nues, légèrement évasées, fleurs représentées par un rond, sans aucun détail. A ma connaissance, aucun autre temple funéraire royal ne contient la représentation de ce genre de coiffure. Comment s'étonner dès lors, de la retrouver sur la tête de celle des épouses de Ramsès III qui, seule de tout le harem, fut une « Grande » Epouse Royale ?

Remarquons encore que le Papyrus Abbott, 4, 16, attribue expressément au roi Ousermarê-Méry-Amon (Ramsès III) une reine Isis ⁽⁴⁾, dont la tombe fut pillée à la fin de la XX^e dynastie. S'il faut identifier cette tombe à la tombe N° 51 de la Vallée des Reines — et il semble bien difficile qu'il n'en soit pas ainsi — et si les inscriptions de la tombe elle-même avaient renseigné les enquêteurs sur l'identité de son occupante, il est bien évident que la reine ne pouvait pas être appelée autrement qu'« Isis », puisque ce seul nom, dans la tombe, figure à l'intérieur du cartouche (pl. XXIV, A et XXV).

⁽¹⁾ Les couleurs de ces couronnes sont conservées : aucun détail, à l'intérieur des boules, n'indique qu'il s'agit de fleurs vues de face.

⁽²⁾ Photographies dans : HÖLSCHER, *The excavations at Medinet Habu*, IV, *The mortuary temple of Ramses III*, Part II, pl. 22 A et B.

⁽³⁾ Madame Ch. Desroches Noblecourt a récemment étudié ces coiffures et leur signification : *Mission de Ras Shamra*, t. VIII, *Ugaritica* III, Paris 1956, p. 197-203.

⁽⁴⁾ Cf. PEET, *The Great Tomb-robberies of the twentieth Egyptian Dynasty*, Oxford, 1930, text p. 39, et pl. II.

On ne saura jamais si les parties détruites de la décoration de la tombe indiquaient clairement que la reine avait eu Ramsès III pour époux, ou si la seule tradition — une quarantaine d'années seulement sépare les règnes de Ramsès VI et de Ramsès XI — incita le scribe du papyrus Abbott à préciser le nom du mari de la reine Isis.

Tous ces détails incitent à la même conclusion, l'identification de la reine Isis de la tombe N° 51 et de la Grande Epouse Royale de Ramsès III, Isis-Ta-Habadilat ; il semble bien difficile de ne pas admettre, avec J. Černý, que *t3* signifie « celle de », = « la fille de », sens que K.C. Seele ⁽¹⁾, ne peut arriver à nier, au moins en ce qui concerne le copte *TA-* !

II. — LE PROBLÈME DES DEUX HĀBADILAT (*Hmdrt*).

Nous avons vu plus haut que la mère de la reine Isis, nommée Habadilat, était incontestablement une roturière, et probablement une étrangère ⁽²⁾, ces faits ayant été constatés au moment de la mort de la reine sa fille, c'est-à-dire sous le règne de Ramsès VI.

Si le Professeur K.C. Seele parle si abondamment d'une « reine *Hmdrt* », c'est qu'il existe un document où une dame de ce nom est qualifiée de *ḥmt nswt* « Mère Royale », et que son nom est entouré d'un cartouche : il s'agit des blocs de Deir el Bakhit, publiés autrefois par Lepsius ⁽³⁾, d'après une copie faite par son dessinateur (pl. XXV, B).

Lors de mon passage dans la région thébaine, j'ai tenté de retrouver cette inscription, qui n'a plus jamais été citée par aucun égyptologue ayant travaillé à Thèbes, après le passage du dessinateur de Lepsius. Une visite au site de Deir el Bakhit, perché à l'ouest de Dra 'Aboul'Nagga, sur une colline au flanc de laquelle s'accrochent quelques maisons de ce village, m'a permis de retrouver quelques murs bas, en pierres sèches, vestiges du couvent où les Coptes cherchèrent longtemps refuge, et parmi ces décombres, si j'ai vu un beau bloc de calcaire portant encore quelques hiéroglyphes avec toutes leurs couleurs, et d'un style parfaitement semblable à celui des inscriptions d'Hatshepsout, je n'ai, par contre, pas découvert la moindre trace

⁽¹⁾ *JNES* 19, p. 192.

JEA 44 (1958) 35, et SEELE : « An Asiatic woman », *JNES* 19, p. 196, note 26.

⁽²⁾ Il semble que l'accord des savants soit à peu près unanime sur ce point : cf. ČERNÝ,

⁽³⁾ LEPSIUS, *Denkmäler, Text.* III, 101.

de l'inscription ramesside que je cherchais. Des milliers de petits fragments de grès indiquent bien qu'un édifice érigé dans cette pierre fut autrefois remployé dans les constructions coptes, mais aucun vestige de quelque importance ne s'est conservé. Il faut donc s'en tenir à la copie publiée par Lepsius.

L'examen de cette publication suggère bien, en accord avec les savants qui l'ont signalée, que deux rois au moins utilisèrent cette paroi : le registre du bas et son inscription, et probablement les figures de divinités et de pharaon du registre supérieur sont du même auteur, dont le cartouche subsiste partiellement au bas et à droite de la pierre : Ouser -Rè Tout le monde s'accorde à identifier ce roi à Ramsès III, dont le nom commence par Ouser-Maât-Rè. Il convient d'observer que Ramsès V, lui aussi, portait un nom qui débutait par Ouser-Maât-Rè ⁽¹⁾.

Il est indéniable aussi que les trois lignes horizontales d'inscriptions ⁽²⁾ gravées par dessus les figures du registre supérieur sont l'œuvre du roi qui a inscrit ses deux cartouches à la ligne supérieure : Neb-Maât-[Rè]-Mery-Amon, [le fils de] Rè, [Maître] des apparitions, Ramsès-Amen-[her-Khepeshef]-le dieu-Souverain-de-On», autrement dit Ramsès VI. Les traces sont des plus claires et on ne peut plus satisfaisantes en forme et nombre avec les cartouches de ce roi ⁽³⁾.

Cependant le Professeur K.C. Seele ⁽⁴⁾ interprète différemment ce document. Pour lui Ramsès III est l'auteur de la première décoration de cette paroi. Ensuite, son successeur Ramsès IV aurait fait graver les trois lignes horizontales de texte, et les cartouches de ce roi auraient, en troisième lieu, reçu, en surcharge, les hiéroglyphes des noms de Ramsès VI.

Les conséquences de cette théorie seraient que Ramsès IV aurait eu une fille, la princesse Isis — complètement inconnue par ailleurs — qu'il aurait intronisée Divine Adoratrice du Dieu, en présence d'une « Mère Royale *Hmdrt* ».

Sur quels arguments se fonde cette interprétation ?

En réalité, sur un seul fait : une trace vaguement ronde et incomplète, figurant dans le premier signe du premier cartouche, en haut, à droite, sur l'inscription de Deir el Bakhit. Pour Seele, ou plutôt pour les besoins de la cause du Professeur Seele, c'est là la preuve de l'existence, dans ce cartouche, du nom de Ramsès IV, inscrit avant que Ramsès VI n'« usurpe » cette paroi.

⁽¹⁾ Cf. G, *LdR*, III, 192-193.

⁽³⁾ Cf. pl. XXV, B, et G, *LdR*, III, 194-200.

⁽²⁾ Ce texte a été traduit par J. ČERNÝ, *JEA* 44 (1958) 36.

⁽⁴⁾ *JNES* 19, p. 193-195.

Il convient de faire remarquer à ce propos que le reste des hiéroglyphes des deux cartouches ne montre aucun repentir, et que les traces subsistantes ne conviennent en aucun cas aux hiéroglyphes des nom et prénom de Ramsès IV. Le dessinateur de Lepsius, hésitant probablement sur la forme d'un signe partiellement en lacune a certainement indiqué l'une *et* l'autre possibilités d'interprétation d'un hiéroglyphe qu'il lisait mal. Il n'est pas possible de croire qu'une seule trace serait restée visible du nom ancien, si les deux cartouches avaient été remaniés. D'autre part, si l'on admet, avec Seele, que Ramsès IV est l'auteur de l'inscription, et Ramsès III le premier décorateur de la paroi, on se trouverait là en présence d'une usurpation totale, par Ramsès IV, d'un monument de son prédécesseur Ramsès III. Ce serait — à ma connaissance — le premier exemple de ce genre, Ramsès IV ayant, bien au contraire, toujours témoigné la plus grande vénération et le plus grand respect à l'égard de Ramsès III et de ses monuments.

Mais il y a peut-être une autre solution au problème de cette paroi de Deir el-Bakhit.

Le premier décorateur des blocs, dont le cartouche, en bas et à droite de l'inscription, débute par Ouser-Maât-Rê, n'est peut-être pas Ramsès III, mais plus vraisemblablement Ramsès V, dont les monuments ont été abondamment usurpés par son successeur Ramsès VI. Celui-ci est l'auteur des lignes horizontales en surcharge, et ses cartouches, que personne n'hésite à lui attribuer, sont contemporains de ceux de la Divine Adoratrice Isis, intronisée en présence de la  « Mère Royale » Habaqilat et du vizir Nehy.

On connaît d'ailleurs, par une stèle provenant de Coptos et publiée par Petrie ⁽¹⁾, l'existence d'une Divine Adoratrice Isis, dont le père est précisément Ramsès VI, et la mère, une reine Noubkhesbed.

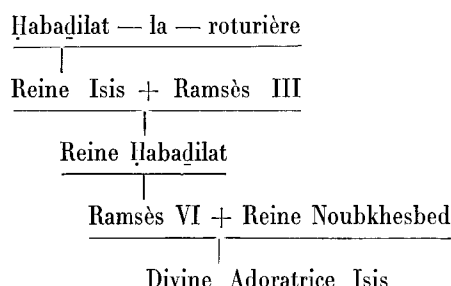
Si l'on suivait les hypothèses du Professeur Seele, la conséquence en serait l'existence de deux Divines Adoratrices Isis, l'une fille de Ramsès IV et l'autre fille de Ramsès VI ! Coïncidence bien extraordinaire si l'on veut bien se souvenir que *quatre années* seulement séparent les règnes de ces rois, et que la fonction de Divine Adoratrice n'était jamais remplie que par une seule titulaire à la fois !

Pour toutes ces raisons, il est plus simple d'admettre que la Divine Adoratrice Isis dont les blocs de Deir el Bakhit relataient l'intronisation est bien la fille de Ramsès VI, et, subsidiairement, que la « Mère Royale » présente à cette cérémonie est en relation avec ce même Pharaon Ramsès VI.

⁽¹⁾ Cf. PETRIE, *Koptos*, pl. XIX, et SEELE, *JNES* 19 (1960), p. 196, fig. 13.

Connaissons-nous le nom de la mère de ce souverain ? Aucun document, jusqu'ici, ne nous l'a livré, car nous avons vu plus haut qu'il n'était plus possible d'attribuer la maternité de Ramsès VI à la Reine Isis-fille-de-Habadilat-la-roturière, de la tombe N° 51. On est donc en droit de poser, en suivant strictement les indications du texte de Deir el Bakhit, que la Mère Royale Habadilat fut la mère de Ramsès VI.

Etant donné l'extrême rareté de ce nom propre féminin, d'origine étrangère, il n'est peut-être pas téméraire de faire l'hypothèse d'une parenté entre les deux seules dames connues ayant porté ce nom, et l'on aurait une suite cohérente des relations familiales, en prenant en considération le fait bien connu que les petits-enfants portaient bien souvent le nom de leurs grands-parents :



Cette Mère Royale Habadilat est mentionnée par un autre document : le papyrus British Museum 10 052, 1, 15-16, où il est question de dommages que les voleurs firent subir à la tombe d'une *hmt-nswt* Habadilat. La question de savoir de quel roi elle fut l'épouse est délicate à résoudre. En aucun cas, il ne peut s'agir de Ramsès V, le prédécesseur de Ramsès VI, car les momies de ces deux hommes, morts à quelques cinq années de distance, montrent qu'ils furent de la même génération et que peut-être même, Ramsès VI était légèrement plus âgé que Ramsès V ⁽¹⁾. Faire de Ramsès IV le père de Ramsès VI est également épineux : Ramsès VI a usurpé tout ce qu'il a pu de ce roi, et semble avoir poursuivi sa mémoire avec presque autant de haine et d'archarnement que celle de Ramsès V, ce qui est difficilement explicable si l'on fait de Ramsès IV le père de Ramsès VI !

Donc, si l'on doit prendre à la lettre le témoignage du Pap. B.M. 10 052, et supposer que la reine Habadilat a bien été l'épouse d'un roi, il n'y a que deux solutions possibles : peut-être faudrait-il penser que Ramsès IV aurait été son

⁽¹⁾ Cf. ELLIOT SMITH, *CGC, The royal mummies*, p. 87, 91 et 94.

second mari, dont elle aurait probablement été une reine secondaire, et que Ramsès VI serait le fils d'un premier mariage ; seconde hypothèse, cette reine aurait été l'une des épouses de Ramsès III.

Nous examinerons plus tard ces deux possibilités.

III. — QUI ÉTAIENT LES PÈRE ET MÈRE DE RAMSÈS IV ?

Outre le papyrus Harris, dont le contenu a déjà été utilisé par les savants qui ont examiné ces problèmes ⁽¹⁾, il existe un autre document contemporain que semble ignorer le Professeur Seele, et qui ne laisse subsister aucun doute sur l'identité du père de Ramsès IV.

Ce souverain a en effet pris la peine de nous faire savoir, par le texte d'une stèle qu'il dédia en Abydos ⁽²⁾, qu'il était l'héritier légitime du roi son père :



« Je suis un souverain légitime, je n'ai pas usurpé le trône ; je suis à la place de celui qui m'a engendré, comme (l'était) le fils d'Isis ».

Peut-on exprimer plus clairement la qualité de père de son prédécesseur sur le trône, Ramsès III ? On peut évidemment objecter à ceci que Ramsès IV affirme une contre-vérité, et que son insistance même est l'indice de sa mauvaise foi. Mais alors, pourquoi tenter de reconstituer l'Histoire, qui, en principe, ne s'appuie que sur des textes anciens, si l'on doit, par principe, n'accorder aucune créance à ces documents ? Dans le cas qui nous occupe, les remous que n'avait pas dû manquer de susciter le complot fomenté dans le harem de Ramsès III, justifient amplement la nécessité où se trouvait Ramsès IV de proclamer sa légitimité et le bon droit de son héritage.

Cependant, le Professeur Seele, dans le tableau généalogique de la page 204 de son article ⁽³⁾, attribue comme parents au roi Ramsès IV, la reine Isis-Ta-Habaqilat

⁽¹⁾ En dernier lieu par SEELE, *JNES*, XIX (1960), 190 note 16.

⁽²⁾ Stèle de Ramsès IV, étudiée par KOROSTOVTSSEV, *BIFAO*, 45 (1947), 158 et

162, où d'excellentes planches photographiques confirment la lecture du passage.

⁽³⁾ *JNES*, 19 (1960).

et un père « unknown » qui n'aurait été que le premier époux de la future femme de Ramsès III. L'exposé détaillé de cette hypothèse prend place aux pages 197 à 201 de la revue.

L'hypothèse de Seele peut se résumer ainsi : Ramsès III n'avait pas de fils, et son successeur est le fils de sa femme Isis-Ta-Habaqilat.

Si l'on veut bien se souvenir que Ramsès III prit la peine de faire creuser au moins cinq tombes pour cinq de ses fils, dans la Vallée des Reines : tombes N° 42, 43, 44, 53 et 55, et que deux fils royaux au moins sont nommés personnellement sur les reliefs de Medinet Habou ⁽¹⁾, et sur ceux du temple construit par Ramsès III à Karnak ⁽²⁾, il faut bien admettre que Ramsès III ne manquait pas de postérité ! Faut-il supposer que tous ces fils sont morts avant leur père, ce qui aurait motivé le choix d'un beau-fils comme successeur ? Si l'on s'en tient aux documents contemporains, on a déjà vu qu'il est bien difficile de l'admettre ! Rappelons aussi que les listes des princes de Medinet Habou attribuent la qualité de fils royal au premier des princes, celui en qui personne n'hésite à reconnaître Ramsès IV.

D'ailleurs, il semble bien éloigné des traditions égyptiennes, et plus précisément royales, de supposer qu'une veuve, fille de roturière, roturière elle-même, et chargée de marmots ait pu entrer dans le harem d'un pharaon aussi vaniteux que le fut Ramsès III, imitateur fidèle du grand prédécesseur Ramsès II !

Enfin, on sait par le papyrus judiciaire de Turin, V, 7 ⁽³⁾ qu'une dame Tiya, faisant partie du Harem de Ramsès III, avait un fils Pentaour, « celui à qui avait été donné cet autre nom », et ce Pentaour était bien vivant au moment de la mort de Ramsès III. Si donc l'hypothèse de K.C. Seele était exacte, et qu'aucun fils de Ramsès III n'ait été en vie lors du trépas du roi, il faudrait subsidiairement admettre que Pentaour était aussi l'enfant d'un premier mariage de Tiya, ce qui revient vraiment à transformer le harem royal de Ramsès III en orphelinat ; on imagine mal ce glorieux roi plein de faste, entretenant une institution pour veuves et orphelins, qui lui aurait servi de harem. Il est plus vraisemblable d'admettre tout bonnement le témoignage des textes antiques : Ramsès IV, le premier des princes des listes de Medinet Habou est bien un « fils royal », et son père est bien Ramsès III, tout comme Pentaour,

⁽¹⁾ Première cour, sous la « fenêtre d'apparition », HÖLSCHER, *The excavations of Medinet Habou*, III, *The mortuary temple of Ramsès III*, Part I, pl. 3.

⁽²⁾ Cf. BREASTED-ALLEN, *Reliefs and inscriptions at Karnak*, vol. I, Chicago 1936, pl. 17 A.

⁽³⁾ Cf. DE BUCK, *JEA* XXIII (1937), 156.

fil de Tihi, l'instigatrice du complot fomenté dans le harem de Ramsès III, eut aussi pour père le roi Ramsès III.

En ce qui concerne la mère de Ramsès IV, K.C. Seele l'identifie à Isis-Ta-Habadilat, sans aucune preuve.

Il en existe cependant une, la statue dite de « Ramsès VI » conservée au Musée du Caire ⁽¹⁾. K.C. Seele utilise longuement ce document, qu'il connaît par la publication de Legrain, et son tort est de s'être basé sur les seules photos publiées dans le Catalogue Général du Musée du Caire, alors que l'étude du monument lui-même suggère des solutions bien différentes de celles qu'on peut imaginer en consultant des photographies à la loupe.

Cette statue a été usurpée par Ramsès VI, qui a gravé de nouvelles inscriptions comportant ses cartouches sur le plus grand socle, sur le socle de la petite statue d'Amon et sur le pilier dorsal. Les traces du premier texte sont partout légères, et ne permettent pas de lire tout ce que K.C. Seele a cru voir sur les photos.

On trouvera sur les fac-similés ⁽²⁾ ci-joints, fig. 2, l'indication de quelques signes sous-jacents encore visibles. Il semble qu'en quatre endroits au moins, Ramsès VI ait fait graver ses propres cartouches à l'endroit même où le premier propriétaire de la statue avait fait graver les siens :

1. A l'avant du petit socle de la statue d'Amon : (fig. 2, A) cet emplacement, plus haut que large, convient bien à l'inscription de deux cartouches, précédés d'un titre royal (pl. XXVI, A).

Que peut-on reconnaître du texte sous-jacent : tout d'abord, dans l'inscription de la ligne de droite, au dessus du cartouche actuel, un  nettement conservé qui suggère la restitution de  . L'extrémité inférieure de ce même cartouche de droite est en surcharge sur le nom d'Amon, incomplètement effacé, et clairement identifiable. Le cartouche de gauche est gravé par dessus le groupe            

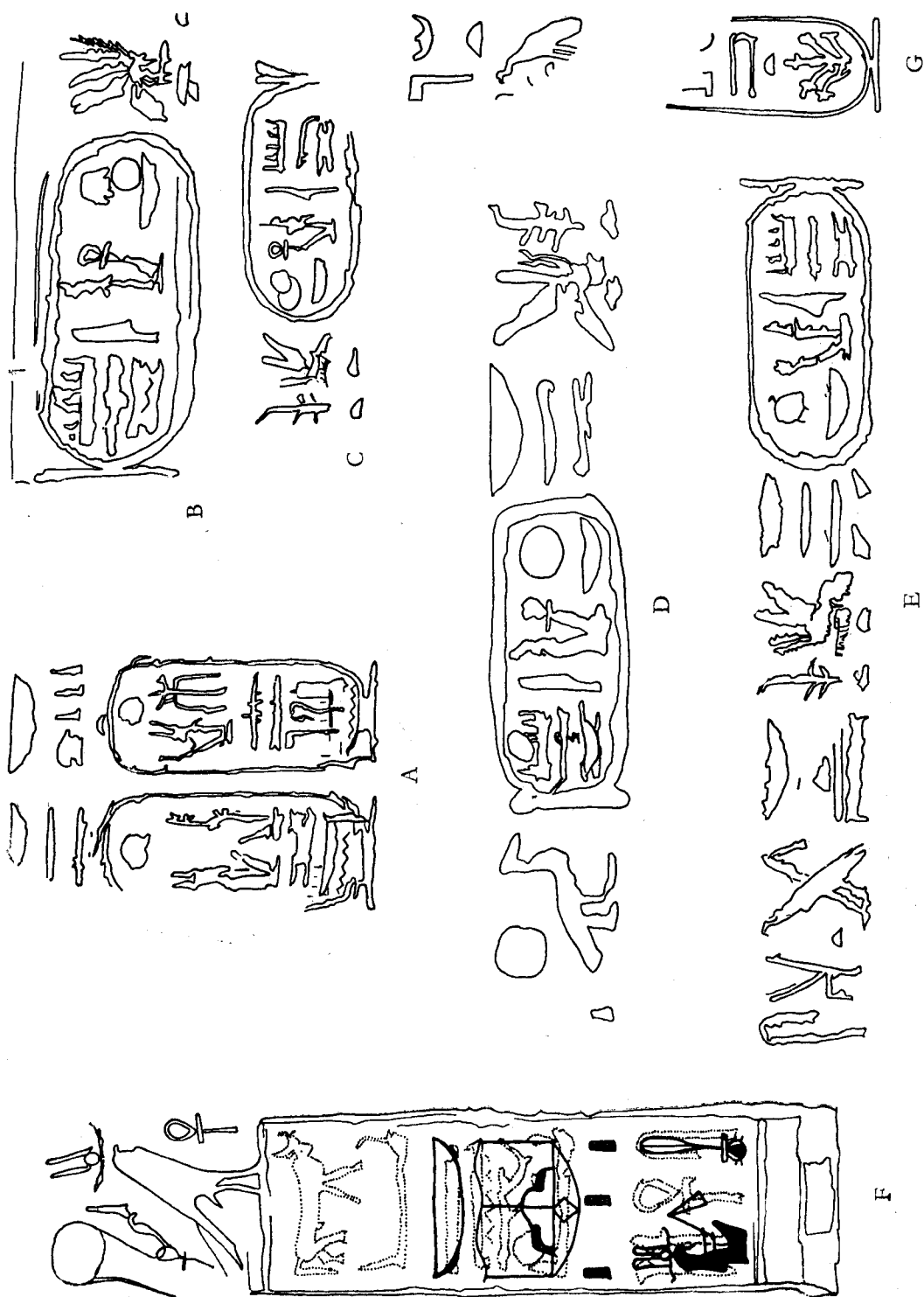
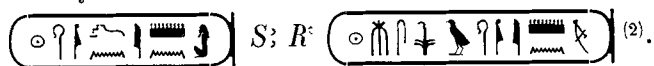


Fig. 2.

Pour identifier le premier possesseur de la statue, il faut donc trouver un roi dont le cartouche-prénom comporte le nom d'Amon, tandis que le second cartouche contient *mry Imn*. Or, il se trouve qu'un souverain du début de la XX^e dynastie, et un seul, Ramsès IV, répond à ces deux conditions ⁽¹⁾ : *nswt bity*



2. Sur le socle de la statue d'Amon, sous le pied droit du dieu (fig. 2, B), le cartouche de Ramsès VI possède deux fois le signe du soleil ● ; le signe situé entre — et ○ doit appartenir à la première rédaction du texte, qui devait probablement être aussi le cartouche du prénom du roi. Il est clair aussi que le groupe est regravé sur des traces mal effacées, mais cependant trop vagues pour être sûrement interprétées.

3. Toujours sur le petit socle de la statue d'Amon, mais sous le pied gauche du dieu (fig. 2, C), un autre texte porte le cartouche de Ramsès VI, précédé du titre de . A l'intérieur du cartouche, et dans l'axe horizontal de celui-ci, on devine encore le rond du soleil de *r*. Dans le groupe , il est important de constater la trace d'un autre signe du prénom de Ramsès IV : le se termine en arrondi suivant la courbure du qui devait primitivement être gravé à cet endroit.

4. Sur le socle principal du groupe, sous le pied droit du roi (fig. 2, D), le cartouche-prénom de Ramsès VI porte des vestiges de la première inscription qu'il n'a pas été possible de faire disparaître. Mais il n'est pas absolument certain que ce cartouche recouvre un cartouche plus ancien : il n'y a pas trace de signe sous-jacent au niveau du groupe alors que tous les autres cartouches montrent les

⁽¹⁾ Cf. G, *LdR*, III, 178 à 190 et notamment l'exemple LVI, p. 189. Notons qu'il n'est pas possible de savoir si le premier cartouche comportait *wsr-M'ṯ-R'* ou *hḳꜣ-M'ṯ-R'*, mais ceci ne change rien à l'identification du roi.

⁽²⁾ K.C. SEELE voyait dans ces deux mentions d'Amon deux épithètes *mry Imn* qui pour lui auraient été en dehors des cartouches royaux qu'ils auraient suivis. En ce cas, comment expliquer l'absence de signe sous le cartouche de droite ? Car la base du est exactement au même niveau que la base

du signe de la ligne de gauche. De plus, étant donné la place occupée par le de , les cartouches royaux auraient été très courts (deux cadrats ou deux cadrats et demi, au plus) et n'auraient sûrement pas pu contenir tous les hiéroglyphes des noms de Ramsès V que Seele voudrait identifier au premier propriétaire de la statue. Sur les noms de Ramsès V, cf. G, *LdR*, III, 191 à 194, où chaque cartouche couvre au moins trois cadrats.

traces d'un premier soleil dans l'axe horizontal du cartouche — et, dans le dernier cadrat à l'intérieur du cartouche, sous les signes  on distingue :

(a) les traces d'un signe rond, juste au-dessus de , qui fait ressembler celui-ci au signe  *3ht*.

(b) le  est traversé par un arrondi, qui évoque l'arme d'un bras armé ou encore l'extrémité du lituus d'une couronne rouge .

(c) le signe  a été regravé par dessus un  encore très nettement visible. En raison de ce dernier signe, il est vraisemblable de supposer qu'un groupe tel que  avait été tout d'abord inscrit à cet endroit. Il est en tout cas impossible de retrouver ici le scarabée  vu par le Professeur Seele sur la photographie du Catalogue Général du Musée du Caire ⁽¹⁾, aucune trace ne convient pour cela sur le monument.

5. Toujours sur le socle principal, sous le pied gauche du roi (fig. 2, E), l'épithète qui suit le nom de la déesse Mout a été inscrit par dessus un texte différent, dont une trace au moins est lisible : entre le  et le  du groupe  on lit nettement un signe  *t3* incomplètement arasé.

Cette dernière trace est importante en ceci qu'elle prouve l'existence, sur le socle principal au moins, d'un premier texte différent de celui de Ramsès VI, en dehors des cartouches royaux, ce que laissait déjà supposer les traces retrouvées de l'autre côté du socle, bien que là, un cartouche de Ramsès VI les ait recouvertes.

6. L'inscription du pilier dorsal a été également regravée par dessus un texte incomplètement effacé. On peut encore reconnaître (fig. 2, F) :

(a) à l'intérieur du *serekh* contenant les noms d'Horus, plusieurs traces, dont les plus nettes se trouvent dans le dernier cadrat de ce *serekh* : à gauche, entre les signes  , un dieu assis, , dont les attributs ont été complètement effacés ; la couronne de ce dieu devait être d'une hauteur assez importante, car dans le même cadrat, mais à droite, les restes du hiéroglyphe qui figurait là sont beaucoup plus hauts. Pour ce dernier hiéroglyphe, mince, haut, arrondi en boucle à sa partie supérieure, on peut suggérer  ou plutôt .

⁽¹⁾ Cf. SEELE, *JNES* 19, p. 201.

Plus haut, dans la zone centrale du *serekh*, le mot  montre quelques repentirs : le $\circ$ est gravé par dessus la trace de l'angle d'un signe Γ ; entre la branche $\leftarrow$ et le n droit, on peut voir les traces, légères mais nettes, d'un n en zigzag .

Enfin le signe $\rightarrow$, entre le bras armé $\hookrightarrow$ et le $\nwarrow$, est un simple rectangle aux bords vagues.

Il est presque sûr que le nom d'Horus du premier propriétaire de la statue était inscrit à cet endroit : en effet, le haut du pilier dorsal, le faucon, le soleil, le taureau et le bras armé qui le suit ne semblent pas avoir été regravés, mais utilisés tels quels lors de l'établissement du nouveau texte.

Si l'on prend pour unité de cadrat les deux premiers signes du *serekh*, il est aisé de voir que cette « bannière », dans son second état, est longue de quatre cadrats, et que la précédente avait la même dimension : on voit encore quelques traces du premier trait horizontal de la partie inférieure, qui avait été endommagé en raison de sa proximité des hiéroglyphes à faire disparaître, et qui a été refait sans beaucoup de soin, un millimètre plus bas environ.

Pour tenter de retrouver la première inscription, il faut donc chercher un nom d'Horus débutant par *K*; *nht* : c'est le cas des pharaons Ramsès III ⁽¹⁾, Ramsès IV ⁽²⁾, Ramsès V ⁽³⁾, et, bien entendu, Ramsès VI.

Mais il est intéressant de noter que le nom d'Horus de Ramsès III comporte un maximum de trois cadrats — en réalité, deux cadrats et demi —, et celui de Ramsès V deux cadrats au maximum.

Quant au nom d'Horus de Ramsès IV, il débute, nous l'avons vu, par *K3 nht* et comporte deux phrases-épithètes  et . On connaît, d'après Gauthier, deux exemples au moins, où le protocole royal a dissocié, dans le nom d'Horus, ces deux phrases : à Karnak, où l'on trouve dans la salle hypostyle ⁽⁴⁾  et sur une statuette, en faïence, du Musée du Caire ⁽⁵⁾ .

Mais il existe un document qui n'a pas, jusqu'ici, été reconnu comme l'œuvre de Ramsès IV, et qui ne comprend que la seconde phrase épithète en guise de nom d'Horus : c'est un bas relief trouvé à Médinet Habou⁽⁶⁾, figurant un pharaon en

(1) G, *LdR*, III, 158 et suiv.

⁽⁵⁾ G, *LdR*, III, 187 document XXXVIII.

(2) G, *LdR*, III, 179 et suiv.

⁽⁶⁾ Cf. HÖLSCHER, *The excavations of Medinet*

(3) G, *LdR*, III, 192 et suiv.

Habu III, The mortuary temple of Ramsès III,
Part I, pl. 35 B.

⁽⁴⁾ G, *LdR*, III, 183 document XXIII, D.

train d'assommer un Nubien et un Syrien prisonniers; derrière le roi, un *serekh* « animé », — dont le faucon, au sommet, ne comporte plus que le bout des pattes et de la queue —, est simplement inscrit de : —  . Or sur notre statue du Musée du Caire, les traces subsistantes après *K' nht* peuvent être identifiées presque certainement aux hiéroglyphes de *nb ḥb(w)-sd mī Pth-Tnn*, comme le fac-similé de la figure 2, F, le montre nettement.

Reste le  légèrement visible entre — et . Etant donné qu'aucun des noms d'Horus des premiers pharaons de la XX^e dynastie ne compte cette lettre ou de mot comportant un *n*, on est bien obligé d'attribuer au graveur de Ramsès VI une erreur de mise en place, qu'il aurait rectifiée après un grattage partiel de  placé trop bas.

(b) Toujours sur le pilier dorsal pl. XXVI, B, mais hors du *serekh*, le  de *hd* a été gravé par dessus un signe, situé dans la moitié droite de la ligne, et dont le haut était arrondi — était-ce un  ou un  ? Il n'est pas possible d'affirmer qu'il s'agit de l'un plutôt que de l'autre.

Deux hiéroglyphes plus bas, entre — et , on voit encore une trace horizontale d'un hiéroglyphe, indéterminé.

Le nom de *nbtj* du premier propriétaire figurait-il là ? Il est impossible d'en décider d'après les deux seules traces subsistantes.

(c) Enfin dernière zone remaniée : le dernier cartouche, en fin de l'inscription de ce pilier dorsal montre, sous les hiéroglyphes   la trace horizontale d'un signe maintenant illisible, mais que l'on peut sans doute interpréter comme un —, dont on sait qu'il terminait souvent le cartouche du nom, aux orthographes très variées, de Ramsès IV ⁽¹⁾.

En résumé, partout où l'on peut déceler quelques traces des premiers cartouches, les hiéroglyphes des nom et prénom de Ramsès IV conviennent à ce que l'on peut reconnaître des signes sous-jacents, et il semble bien que ce roi ait été l'auteur et le premier propriétaire de la statue.

Ceci acquis, il nous reste à examiner les deux personnages dont les silhouettes figurent de part et d'autre des jambes du roi. Devant sa jambe droite (pl. XXVII, A), l'effigie d'un jeune prince nous retiendra peu : il est un « fils royal » *ḥk' ḥwnw m'ṯt* (vrai souverain d'Héliopolis ?) *Nb-n-Kmt* Neben Kemet. L'existence de ce prince n'est pas autrement connue. Il est probable que sa carrière fut brève, en tout cas obscure.

⁽¹⁾ G, *LdR*, III, par exemple : 180, document VII ; 182, documents XVII et XVIII ; 183, document XXI, etc.

Par contre, derrière la jambe gauche du roi, une figure fort intéressante a été dessinée : dame de la famille royale, ses titres, partiellement endommagés, se lisent : *hmt ntr mwt nswt 3st-T (3-n)t-Hmdrt*.

« l'épouse du dieu, la mère royale », Isis ^b-T (ane)t ^c-Habaḏilat ^d. (fig. 2, G).

(a) le signe  bien que partiellement brisé se voit encore nettement ;

(b) la cassure n'a laissé subsister que la partie inférieure du siège . Les traces sont nettes, évidentes. Il est impossible de lire autrement ce début de cartouche.

(c) le groupe  ne peut pas faire partie du nom propre précédent *3st* et il s'agit plus que certainement d'une contraction de *T3-nt* « celle de », dont l'équivalent copte *ⲧⲁ*-, de l'aveu même de K.C. Seele signifie bien « la fille de » ⁽¹⁾.

(d) Vient ensuite un hiéroglyphe, rendu dans les articles *imprimés* du *JEA* et du *JNES* par l'hiéroglyphe . La statue donne bien autre chose : il s'agit d'une plante à tige centrale, droite et terminée par une fleur, et de quatre tiges latérales, symétriques deux à deux, terminées elles aussi par des fleurs. C'est là un véritable signe-mot équivalent à son nom :      .

Nous retrouvons ainsi un personnage bien connu, la reine de Ramsès III, dont le nom ici est très proche de celui qui lui est attribué sur la statue du temple de Mout à Karnak, c'est-à-dire avec la mention de sa mère incluse dans le cartouche. Si la statue conservée au Musée du Caire doit être attribuée en premier lieu à Ramsès IV, on aurait là une mention de la mère de ce souverain : rien de plus simple, puisqu'il s'agit de l'épouse de son prédécesseur et, nous l'avons vu, sûrement père, Ramsès III.

La silhouette de la Mère Royale et Epouse du Dieu, Isis-Ta-Habaḏilat et sa légende datent vraisemblablement du premier état de la statue, et comme l'on sait par ailleurs que Ramsès VI a donné une tombe à cette reine, il n'est pas surprenant de constater qu'il n'a pas altéré sa figure ou son nom, alors qu'il s'appropriait le reste du monument.

Après ce long examen des données antiques, l'identification des père et mère de Ramsès IV est sûre. Ce roi eut pour père son prédécesseur sur le trône, Ramsès III, et sa mère était la Grande Epouse Royale Isis-Ta-Habaḏilat, enterrée dans la tombe N° 51 de la Vallée des Reines.

⁽¹⁾ SEELE, *JNES*, 1960, 192.

IV. — QUI ÉTAIENT LES PÈRE ET MÈRE DE RAMSÈS VI ?

Il a déjà été dit que Ramsès VI ne peut pas être le fils de la reine Isis-Ta-Habadilat, l'épouse de Ramsès III, enterrée dans la tombe N° 51 de la Vallée des Reines, et mentionnée sur la statue du Musée du Caire.

Mais on a vu plus haut qu'il existe un document donnant probablement le nom de la mère de ce souverain : l'inscription de Deir el Bakhit. Il y a là, dans les trois lignes horizontales, incontestablement datées de Ramsès VI, la mention de la mère royale :  en présence de qui se fit l'intronisation de la Divine Adoratrice Isis, fille de Ramsès VI. Il est naturel de faire de Ramsès VI le fils de cette mère royale Habadilat, citée par lui dans la relation d'un événement historique. Cette reine, c'est elle dont le cas a été examiné plus haut, pour la distinguer de la roturière du même nom qui fut probablement sa grand-mère.

On a vu que cette mère royale de Ramsès VI a été qualifiée, par les Egyptiens de la fin de la XX^e dynastie, de *hmt nswt* « épouse royale ».

On vient de parler longuement, dans les pages précédentes, du soin mis par Ramsès VI pour détruire complètement les inscriptions de la statue faite par Ramsès IV. On sait d'ailleurs, par bien d'autres monuments, avec quel acharnement Ramsès VI poursuivit la mémoire de ses deux prédécesseurs, Ramsès V et son père Ramsès IV.

Dès lors il est bien difficile d'attribuer l'un de ces deux souverains comme père à Ramsès VI ! Il n'y a pas d'exemple, à ma connaissance, dans l'Égypte des Pharaons, d'une semblable conduite d'un fils envers son père. On doit remarquer par contre, que Ramsès VI respecte scrupuleusement les monuments de Ramsès III, et de l'épouse de celui-ci, qui étaient cependant les père et mère de Ramsès IV. Il faut donc chercher l'origine de l'animosité de Ramsès VI dans ses relations avec Ramsès IV. Nous voici ramenés au fameux complot de harem de la fin du règne de Ramsès III. Il est bien évident que la famille royale était divisée en deux clans ennemis : ceux qui firent le complot et ceux contre lesquels le complot s'était fait. Des premiers, il est sûr que peu gardèrent la vie sauve. D'après ce que nous apprennent le Papyrus judiciaire de Turin, les Papyrus Lee, Rollin et Amherst ⁽¹⁾ les coupables furent châtiés, mais rien ne nous autorise à penser que les enfants subirent le sort de leurs parents !

⁽¹⁾ Cf. à ce sujet DE BUCK, *JEA*, 23 (1937), 152-164.

Ceci étant bien précisé, il nous faut examiner successivement les deux hypothèses formulées plus haut au sujet des époux possibles de la reine Ḥabaḏilat, mère de Ramsès VI, pour tenter d'attribuer un père à ce roi.

Dans le cas où l'on fait de Ramsès IV l'époux qui conféra à Ḥabaḏilat son titre de reine, il faut se souvenir que Ramsès IV est mort après six années de règne, âgé d'au moins cinquante ans, c'est-à-dire qu'il avait approximativement quarante-cinq ans à la mort de Ramsès III. Le prince Pentaour, fils de la dame Tiye était probablement, lui aussi, un homme fait au moment du complot, et rien ne laisse supposer qu'il n'avait pas d'enfants. Ramsès IV, pour sa part, avait un fils qui lui succéda sur le trône et qui mourra quatre ans après son père. Il est donc possible d'attribuer pour père à Ramsès VI le malheureux prince Pentaour ⁽¹⁾. Dans l'état actuel de la documentation, ceci ne peut être qu'une hypothèse, mais elle rend bien compte d'un certain nombre de faits établis sans conteste : la haine violente de Ramsès VI pour Ramsès IV et Ramsès V ⁽²⁾ — dont il usurpa même la tombe — le fait que Ramsès VI monta sur le trône sans être le fils de Ramsès V — dont il avait approximativement le même âge, sinon quelques années de plus ⁽³⁾ — et que son accession au trône est due au fait que Ramsès V mourut après quatre ans de règne, emporté, semble-t-il, par la variole.

Mais si Ramsès VI est bien le fils de Pentaour et de Ḥabaḏilat, il reste à expliquer comment cette Ḥabaḏilat est devenue la *hmt nswt* citée par le papyrus des pillages de tombes, car Pentaour ne régna pas.

Que devint la fille de roi, veuve du Prince Pentaour ? Elle entra peut-être dans le harem de son frère, le nouveau roi Ramsès IV, ce qui ne lui conféra peut-être pas le titre de « Grande Epouse Royale », mais celui de simple *hmt nswt* que lui donne le papyrus du British Museum 10 052. Dès lors on comprendrait l'animosité de Ramsès VI envers celui qui aurait été pour lui un beau-père, coupable d'avoir veillé au déroulement rigoureux du procès où son vrai père perdit la vie.

Cependant, il est une seconde hypothèse qui peut être formulée au sujet de l'époux de la reine Ḥabaḏilat. Elle est, tout comme la précédente, fondée sur le raisonnement

⁽¹⁾ L'hypothèse a déjà été formulée par W.S. HAYES, *The Scepter of Egypt*, Part II, (1959), p. 375.

⁽²⁾ Fait sur lequel insiste justement le Professeur SEELE, *JNES*, op. cit., p. 195, note 34.

⁽³⁾ Selon ELLIOT SMITH, *CGC, The Royal Mummies*, Le Caire, 1912, p. 94 « Ramsès VI was... apparently middle-aged—probably older than Ramsès V » ; Rappelons que le règne de Ramsès VI ne dura que cinq ans, probablement.

logique à partir des mêmes faits indiscutablement établis : haine de Ramsès VI pour Ramsès IV et Ramsès V, respect pour la mémoire de Ramsès III et pour la reine Isis. Mais, si l'on veut à tout prix que les princes nommés de part et d'autre du portail de la seconde cour à portique de Medinet Habou aient bien été des fils de Ramsès III, il faut alors attribuer ce dernier pharaon pour époux à la reine Habadilat. Nous avons vu que cette dernière est vraisemblablement la fille de la reine Isis et de ce même Ramsès III. Il existe, dans l'histoire des rois d'Égypte, un certain nombre d'exemples de pharaons ayant épousé leur propre fille : ne citons pour mémoire que les cas bien connus d'Aménophis III et de sa fille Satamon ⁽¹⁾, d'Aménophis IV à qui probablement sa fille Maketaton donna un enfant ⁽²⁾, et aussi Ankhsenpaaten conçut de lui une fille appelée Ankhsenpaaten ta sheri ⁽³⁾, sans oublier que le modèle favori de Ramsès III, le grand Ramsès II, épousa au moins trois de ses filles, les princesses Merit-Amon, Nebet-Taouy et Bentanta ⁽⁴⁾.

Il n'y aurait pas d'impossibilités de dates ou d'âges, d'après les documents connus, à cette hypothèse : Ramsès III est mort en 1168 avant notre ère, âgé approximativement, d'après sa momie ⁽⁵⁾, de 65 ans. Il est donc né aux environs de l'année 1233 avant notre ère. Ramsès IV, mort à au moins 50 ans, en 1162, est donc né vers 1212, alors que son père avait 21 ans à peu près. Ramsès V, mort « middle aged » en 1158 a dû naître aux environs de 1192 ou 1191, alors que son père le futur Ramsès IV avait 20 ou 21 ans, et son grand-père Ramsès III, environ 39-40 ans. Ramsès VI, mort en 1153, et « probably older than Ramsès V » naquit vraisemblablement la même année, ou peu avant ou peu après, que Ramsès V, c'est-à-dire en 1192-1191. Ramsès III, âgé de 39-40 ans peut fort bien être son père, ou son grand-père si le Prince Pentaour est son père ! Mais Ramsès III peut aussi, à cette date, avoir lui même un enfant de sa fille Habadilat, fille de la reine Isis et petite-fille d'Habadilat la roturière ! Pour plus de commodité, tout ceci a été résumé dans le graphique de la fig. 3.

Et, en donnant à la reine Isis la même date de naissance que son époux Ramsès III, la reine aurait eu 75 ans à l'avènement de Ramsès VI en 1158, Ramsès VI qui lui fit, rappelons-le, creuser une tombe, le N° 51 de la Vallée des Reines.

⁽¹⁾ En dernier lieu : CH. DESROCHES NOBLECOURT, *Toutankhamon*, Paris, 1963, p. 130.

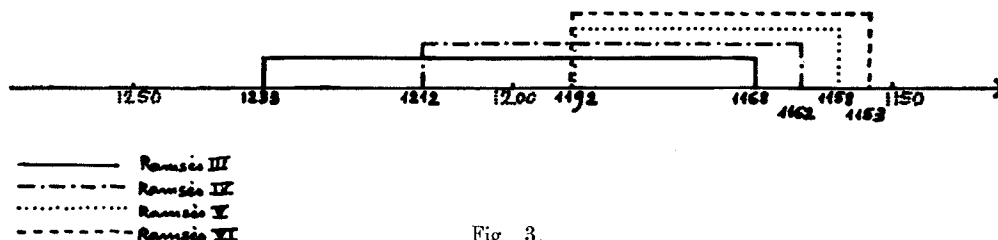
⁽²⁾ BOURIANT, LEGRAIN, JÉQUIER, *Monuments pour servir à l'étude du culte d'Atonou en Égypte*, MMFAO, VIII, pl. VI.

⁽³⁾ CH. DESROCHES NOBLECOURT, *Ugaritica III*, 220 — et BRUNNER, *ZÄS*, 74, p. 104-108.

⁽⁴⁾ Cf. G., *LdR*, III, 102, note 3.

⁽⁵⁾ Cf. ELLIOT SMITH, *CGC, The Royal mummies*, Le Caire, 1912, p. 86.

En conclusion, si l'identité de la mère du pharaon Ramsès VI est bien établie, il est en revanche impossible, dans l'état actuel de la documentation, de savoir si le père de ce roi fut Ramsès III ou le Prince Pentaour. Dans le premier cas, Habadilat



aurait épousé son propre père, dans le second, cette fille de roi aurait été tout d'abord l'épouse de son demi-frère, le Prince Pentaour, dont elle aurait eu un fils, le futur Ramsès VI, puis devenue veuve, serait entrée dans le harem de son frère, le roi Ramsès IV.

Seul, un nouveau document pourra faire prévaloir l'une de ces deux hypothèses... ou encore fournir une solution imprévue !

V. — LES PRINCES DE MEDINET HABOU ET LEURS LÉGENDES.

En dernier lieu, il nous reste l'examen des problèmes posés par les inscriptions identificatrices des princes de Medinet Habou.

Rappelons brièvement les faits :

Sous le portique ouest de la seconde cour à portique du temple funéraire de Ramsès III, un certain nombre de princes et de princesses sont représentés ⁽¹⁾ de part et d'autre de la porte donnant accès à la grande salle hypostyle. Ce « défilé des princes » est scindé par les cartouches de Ramsès III, placés devant chaque figure ; de plus, les dix premiers princes sont identifiés par une ligne verticale d'hiéroglyphes, où sont inscrits les titres, qualités et nom de chacun d'eux. Or, les quatre premiers princes ont leur nom entouré d'un cartouche, et ils peuvent être identifiés respectivement :

le premier à Ramsès IV ;

⁽¹⁾ Cf. *The Epigraphical Survey, Medinet Habu*, vol. V, *the Temple Proper*, Part I (University of Chicago Press), pl. 250 et 299 à 302.

le deuxième à Ramsès VI;

le troisième à Ramsès VI;

le quatrième porte en surcharge le cartouche de Ramsès VII ou VIII.

Un uræus est dressé au front de chacun de ces quatre personnages et leur costume comporte une jupe longue que ne portent pas les princes dont les noms ne sont pas entourés d'un cartouche.

Il se pose, au sujet de ces princes et de leurs légendes identificatrices, plusieurs questions :

1. Qui ordonna d'inscrire les titres des princes et les noms royaux qui leur font suite ?

2. Sont-ce les fils de Ramsès III qui sont représentés et identifiés là ou est-on en présence de la liste des *successeurs* de Ramsès III ?

3. Les noms des princes étant souvent semblables aux noms des enfants de Ramsès II, Ramsès III aurait-il fait simplement copier la liste des princes du Ramesseum, comme le pensent un certain nombre d'historiens ?

Pour résoudre ces diverses énigmes, il m'a semblé nécessaire d'examiner sur place les silhouettes des princes et les hiéroglyphes de leurs légendes. Je suis arrivée aux mêmes conclusions que sir A.H. Gardiner ⁽¹⁾ et Ch. Nims ⁽²⁾. A savoir :

1. Les figures ont été gravées en même temps que le reste de la paroi, c'est-à-dire sous Ramsès III, qui fit également faire les cartouches de ses nom et prénom entre chaque prince.

2. Les noms des princes ont été gravés postérieurement au reste.

3. Les cartouches des figures 1, 2 et 3 de chaque procession ne semblent pas dater d'une époque différente des titres princiers qui les précèdent.

4. Les deux cartouches de la figure 4 sont plus tardifs que les autres.

5. Les uræi des figures 1 à 4 ne semblent pas, par leur gravure, être différents des figures qu'ils ornent, bien qu'ils aient certainement été ajoutés postérieurement.

A quoi Ch. Nims ajoutait que les hiéroglyphes de la colonne 1, devant le premier prince, sont différents des signes des autres inscriptions.

⁽¹⁾ JEA 14 (1914), 56. — ⁽²⁾ *Bibliotheca Orientalis* XIV, 137.

Tout ceci peut être vérifié sur place par n'importe quel observateur de bonne foi.

Mais on peut encore ajouter une observation au moins faite sur les uræi des quatre princes du mur nord :

Le premier prince — identifié à Ramsès IV — porte un uræus complètement peint en bleu assez clair, uniformément et sans détail.

Les deuxième et troisième princes portent un uræus ne comportant plus aucune trace de couleur. Le quatrième prince a un uræus dont la couleur a presque complètement disparu au fond du signe ; toutefois, sur le bord extérieur du dos du serpent, on voit encore des traces colorées, alternativement bleues et rouges, qui prouvent que cet uræus comportait des détails en deux couleurs, et n'était pas uniformément coloré comme celui de Ramsès IV.

Il nous faut maintenant essayer de reconstituer les faits à partir de toutes ces observations.

(a) Il n'est pas douteux que les figures et les cartouches de Ramsès III ont été gravés sous le règne de ce roi, qui se fit représenter un grand nombre d'enfants, sans pour autant mentionner de noms, là comme sur bien d'autres parois de Medinet Habou, par exemple dans les petites pièces du nord, s'ouvrant sur l'hypostyle⁽¹⁾.

(b) Il est incontestable que Ramsès IV prit la peine de faire graver la première ligne d'hiéroglyphes, où il fit mentionner tout d'abord ses titres de prince royal, et terminer le texte par son nom de roi, entouré d'un cartouche, Ramsès.

Il ordonna bien entendu à cette occasion la gravure de l'uræus frontal, qui fut peint en bleu.

(c) Ramsès V, successeur et fils de Ramsès IV, ne fit rien graver sur les deux parois. Il n'était que le petit-fils de Ramsès III.

(d) Ramsès VI ordonna la gravure des légendes qui se terminent par ses cartouches, c'est-à-dire les colonnes 2 et 3 et fit creuser les uræi aux fronts des deuxième et troisième princes. S'arrêta-t-il là ? Non. Car si son successeur, Ouser-Maât-Rê-Akh-en-Amon dut inscrire son cartouche *en dehors* de la légende verticale du quatrième prince, c'est simplement parce qu'il trouva cette ligne pleine d'hiéroglyphes précédemment gravés ! C'est donc Ramsès VI qui fit graver les titres et noms des princes, jusqu'au dixième inclus, étant donné l'uniformité paléographique de ces colonnes 2 à 10.

⁽¹⁾ Cf. *Medinet Habu*, vol. V, *The Temple Proper*, Part I, Chicago 1957, pl. 339-340.

(e) Ramsès VII ou VIII⁽¹⁾ n'est l'auteur que de la ligne de texte en surcharge en dehors de la ligne verticale de légende du quatrième prince en avant de la jambe droite de celui-ci. Il ordonna aussi la gravure et la peinture de l'uræus au front de ce quatrième prince, et sans doute la rectification du costume.

La question de savoir si les lignes d'encadrement des légendes est le fait de Ramsès III ou d'un successeur est de peu d'importance, étant donné que cela n'apporte rien au problème historique que l'on voudrait résoudre à l'aide de ces inscriptions.

Car si l'on accorde autant d'intérêt à ces problèmes techniques, c'est pour tenter de résoudre la seconde question, à savoir si l'on a ici les fils ou les successeurs de Ramsès III.

Et la question ne se pose pas seulement pour les trois premiers princes, elle reste également pendante pour ceux dont le nom n'est pas entouré d'un cartouche, à savoir :

Ramsès-Seth-her-Khepeshef	4 ^e prince.
Pa-Rê-her-Ounemef	5 ^e prince.
Montou-Khepeshef	6 ^e prince.
Ramsès-Mery-Toum	7 ^e prince.
Ramsès-Khaemouast	8 ^e prince.
Ramsès-Amon-her-Khepeshef	9 ^e prince.
Ramsès-Mery-Amon	10 ^e prince.

De ces sept princes, que savons-nous, en dehors des listes de Medinet Habou? En vérité peu de choses, mais cependant assez pour pouvoir affirmer l'existence réelle d'au moins quatre, et probablement cinq d'entre eux.

Car si l'on a pu mettre en doute la réalité des princes qui, tel Khaemouast, portent des titres semblables à ceux des enfants de Ramsès II appelés du même nom, on ne peut plus, par contre, douter de l'existence de ceux dont la tombe et le sarcophage sont encore visibles dans la Vallée des Reines. Or, il se trouve que :

Le quatrième prince : Ramsès-Seth-her-Khepeshef est le possesseur de la tombe N° 43 de la Vallée des Reines ;

⁽¹⁾ Quel que soit le numéro que l'on attribue au pharaon Ouser-Maât-Ré-Akh-en-Amon, il s'agit ici du successeur de Ramsès VI. Sur ce problème cf. CH. NIMS, *Bibliotheca Orientalis* XIV (1957) 138.

Le cinquième prince : Pa-Rê-her-Ounemef fut enterré dans la tombe N° 42 de la même Vallée des Reines ;

Le huitième prince Ramsès-Khaemouast est le détenteur de la tombe N° 44, et doit par conséquent être soigneusement distingué de son célèbre homonyme, fils de Ramsès II ;

Le neuvième prince : Ramsès-Amon-her-Khepeshef possède la tombe N° 55 de la Vallée des Reines.

Une dernière tombe de la Vallée des Reines, le N° 53, a été récemment attribuée par J. Yoyotte ⁽¹⁾ à un fils de Ramsès III ; le nom du prince comporte l'élément : Ramsès ; il est donc aisé de trouver un propriétaire possible : le septième et le dixième princes, Ramsès-Mery-Toum et Ramsès-Mery-Amon ont pu, l'un ou l'autre posséder cette tombe ⁽²⁾.

Donc, en résumé, on sait, pour les 1^{er}, 4^e, 5^e, 8^e et 9^e princes qu'ils existèrent, furent des fils de Ramsès III, et possédèrent une tombe. Le septième ou le dixième princes sont dans le même cas.

Sur dix princes, on est donc sûr que six au moins sont les fils de Ramsès III, et il est alors vraisemblable de penser que les deux princes aux tombes manquantes, le N° 6, et le N° 7 ou 10 furent également de vrais enfants du vieux roi. Leur sépulture doit exister quelque part, et le seul hasard est probablement responsable de cette lacune dans notre documentation ⁽³⁾.

Mais il reste toujours l'énigme des princes N°s 2 et 3, tous deux identifiés au seul Ramsès VI, qui tient manifestement ici la place de quelqu'un. Qui ? Or, il y a deux absents dans cette liste : Ramsès V et le Prince Pentaour. Le premier n'est que le petit-fils de Ramsès III, mais il est un successeur, et le second est sûrement un fils de Ramsès III, mais on sait qu'il a été officiellement débaptisé et par conséquent « rayé » de la famille.

⁽¹⁾ *JEA* 44 (1958), 26-30.

⁽²⁾ A la fin de son article, J. Yoyotte suggère que cette tombe était peut-être destinée à celui des princes qui était appelé Ramsès tout court, autrement dit le prince n° 1 de notre défilé de Medinet Habou. Mais ce prince héritier devint le roi Ramsès IV, et son père ne lui fit probablement pas creuser de tombe

princièrre, à lui qui, normalement devait se faire faire lui-même une tombe royale.

⁽³⁾ Signalons cependant que B. Bruyère identifia, sous toutes réserves, une momie d'enfant trouvée à Deir el Medineh, à l'un des fils de Ramsès III. Cf. BRUYÈRE, *BIFAO* 25 (1925), 147-165.

L'absence de Ramsès V est bien compréhensible s'il ne s'agit que de la représentation des *fil*s du vieux roi, et il faudrait alors conclure à la filiation Ramsès III-Ramsès VI, la mère de ce dernier souverain étant elle-même la fille de Ramsès III, mariée à son père.

Dans ce cas, Ramsès VI se serait représenté deux fois pour indiquer le nombre exact des enfants de Ramsès III, étant donné qu'il ne pouvait pas mentionner explicitement le proscrit Pentaour.

Mais cette fidélité à la mémoire d'un prince coupable n'implique-t-elle pas des relations étroites entre Pentaour et Ramsès VI? Celui-ci n'a-t-il pas voulu réserver la place d'un père qu'il ne devait pas nommer?

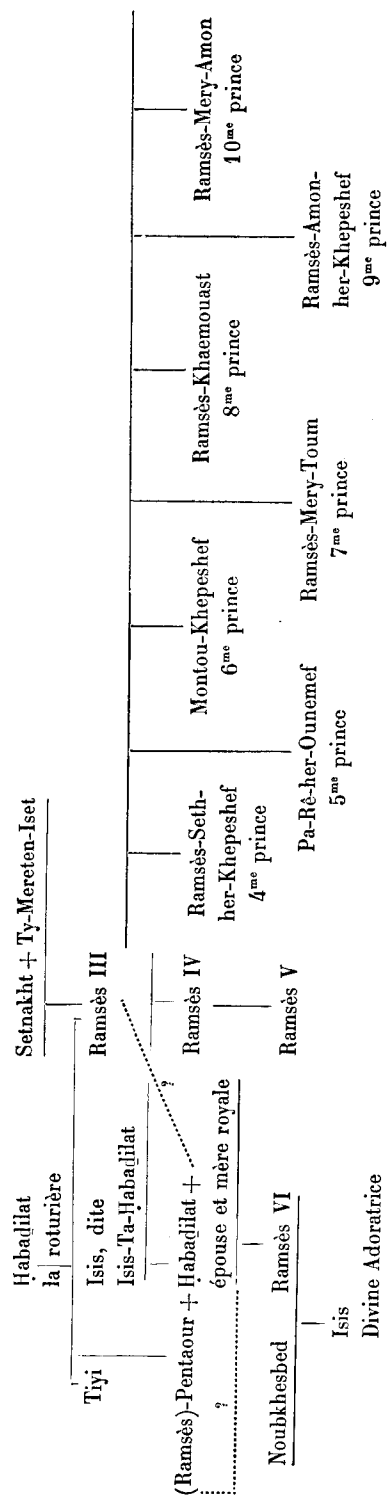
Mais alors, si Ramsès VI est le fils du prince Pentaour, pourquoi se serait-il lui-même représenté parmi les enfants de son grand-père Ramsès III? Simplement peut-être pour affirmer son appartenance à la lignée, pour se faire reconnaître un grand-père à défaut d'un père proscrit!

D'ailleurs, son successeur Ouser-Maât-Rê-Akh-en-Amon tenait, lui, le défilé des princes et de leurs noms comme une liste des successeurs de Ramsès III, malgré l'absence de Ramsès V : bien que le quatrième prince ait déjà été identifié par une légende complète, le successeur de Ramsès VI éprouva la nécessité d'inscrire son cartouche en surcharge, marquant par là, lui aussi, son appartenance à la descendance de Ramsès III, et son existence sur le trône d'Égypte.

L'aurait-il fait si Ramsès VI n'avait figuré là qu'au titre de fils du vieux roi? La question se doit d'être posée, bien qu'aucune réponse ne puisse actuellement objectivement, être donnée.

Cette alternative pour l'attribution de la paternité de Ramsès VI se présente à nouveau, et une fois encore, aucune impossibilité, mais aucune preuve décisive non plus, ne permettent de décider en faveur de l'une ou de l'autre hypothèse. Il faut avoir la sagesse d'attendre un document nouveau qui fera pencher la balance d'un côté qu'il n'est pas possible, pour l'instant, de choisir autrement que subjectivement.

En conclusion à tout ce qui a été exposé et discuté dans cet article, on peut dresser un tableau généalogique, où subsiste une incertitude au sujet du père de Ramsès VI. Les autres éléments de ces parentés embrouillées semblent, maintenant, solidement établis.

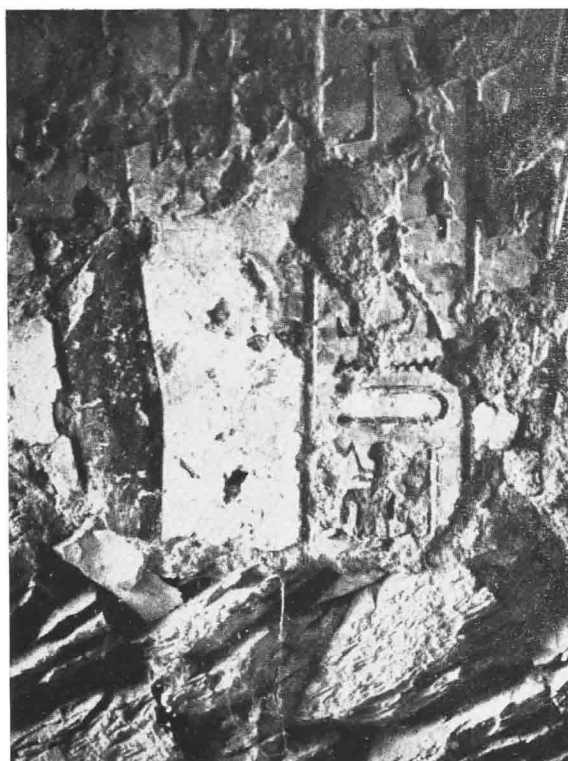




A



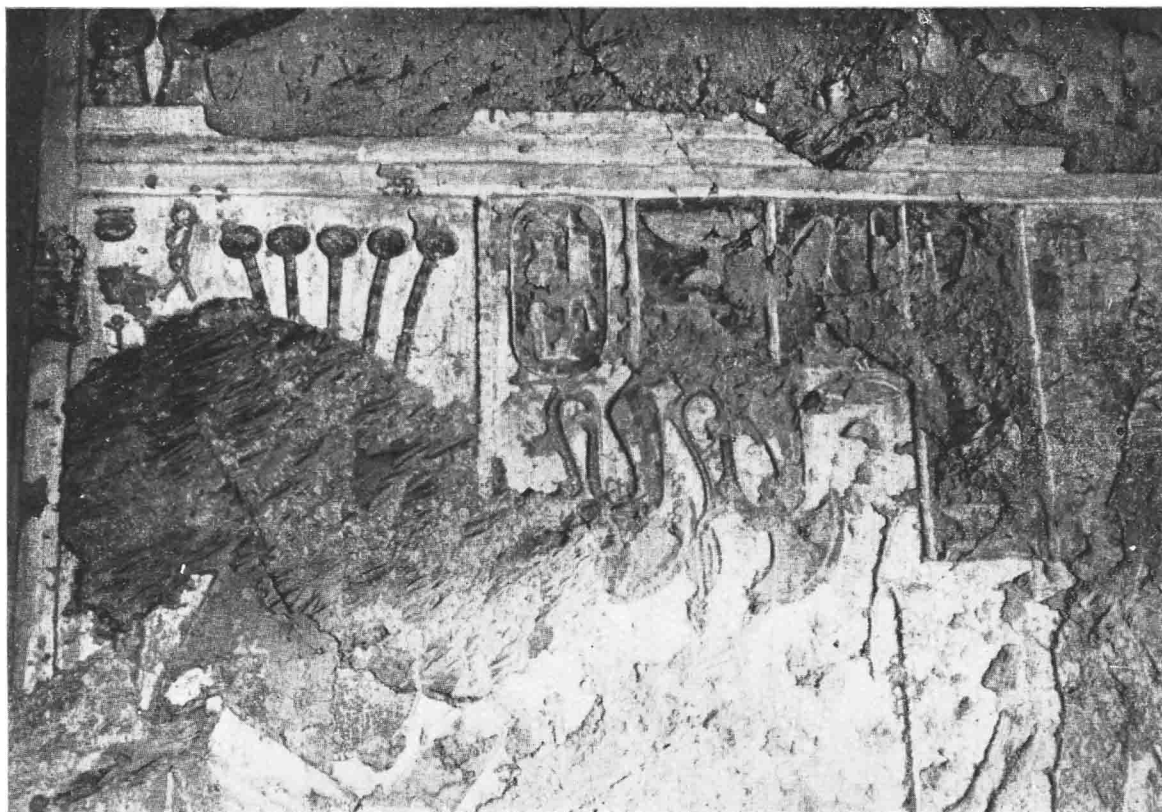
B



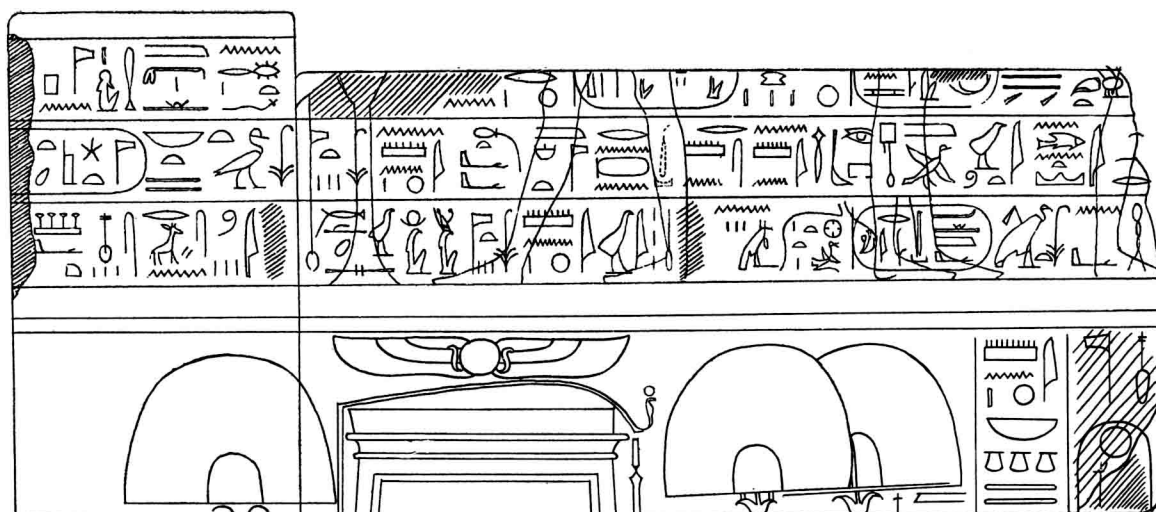
C



D



A



B



A



B



A



B